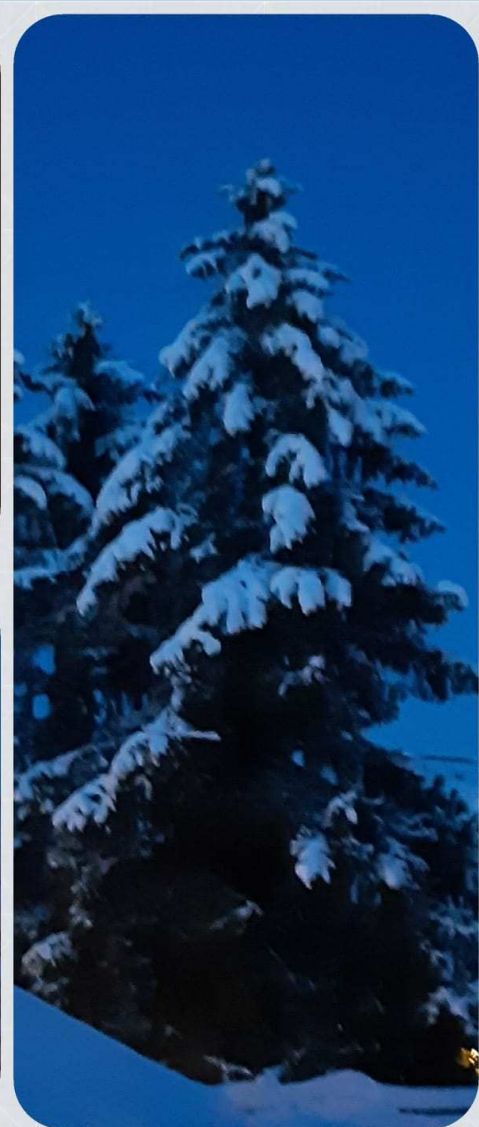
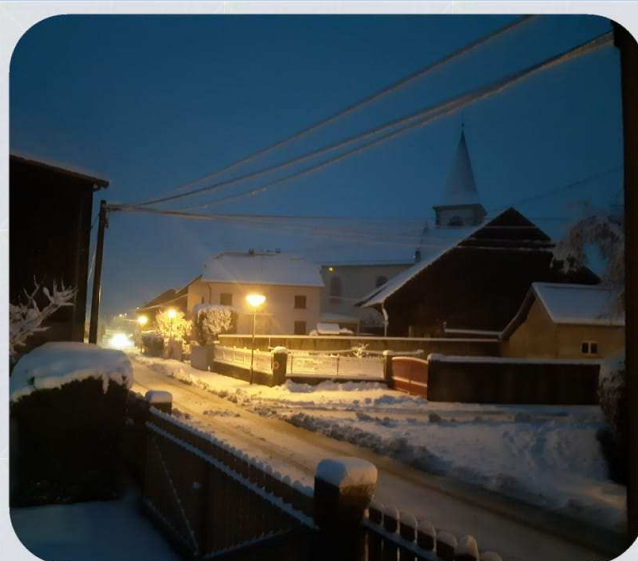
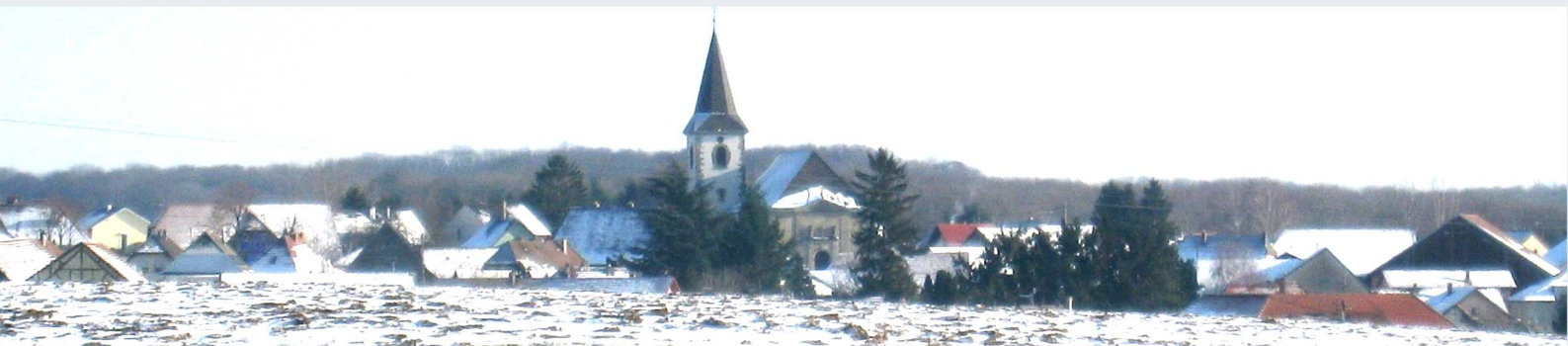


GALFINGUE

ECHO N° 32
Janvier 2021



*Quelle féérie, quel enchantement !
Galfingue s'était habillé d'un blanc manteau.*



LE MOT DU MAIRE

Chers Galfinguois et Galfinguoises,

« ANNUS HORRIBILIS » s'il en est une, est bien ce que nous a fait découvrir 2020 depuis l'après guerre et nous montrer à quel point l'équilibre de notre condition humaine est fragile et si insignifiante !

Ces quelques mots que je vous adresse, ne répèteront pas ce qu'on nous sert à longueur de journée par les médias et réseaux sociaux mais nous montrent à quel point nos progrès technologiques si considérables ne pèsent plus très lourds à côté de notre vulnérabilité. Faut-il peut être considérer cette pandémie comme un rappel à l'humilité et arrêter de considérer que nous ne sommes pas propriétaires de notre planète mais de simples dépositaires ! Faut il également croire que notre société est organisée sur un modèle à la fois excessif avec pour seul mot d'ordre le « toujours plus », inégalitaire comme jamais et avec une redistribution sociale anachronique et parfois au détriment de vrais nécessiteux et de nouveaux pauvres qui tentent par tous les moyens de survivre !

Gageons et espérons que les anciens « codes sociétaux » évolueront un peu et que toute souffrance subie par nombre de nos concitoyens ne sera pas vaine. Au milieu de cette période si particulière remplie de doutes et de contraintes, notre village a le bonheur et le privilège de ne pas compter à ce jour de décès lié au COVID même si je sais que nombre de familles en ont subi les affres et les angoisses.

2021 restera probablement sous cloche une bonne partie de l'année et la reprise de certaines manifestations locales n'est à ce stade que très hypothétique. Cela va sans compter les partenaires économiques qui vivent sous perfusion et à leur intention, je ne peux lancer qu'un appel : privilégiez le commerce de proximité chaque fois que cela est possible au détriment de ces géants du commerce en ligne qui deviennent plus encore les puissants de ce monde avec indécence et sans vergogne.

Un grand merci donc à cette proximité : celle de la bienveillance, celle que nous ne connaissons pas et qui est discrète par vos actions quotidiennes, celle de nos soignants locaux et professions assimilées, celle de nos sapeurs pompiers à qui je veux rendre un hom-

mage vibrant, de nos bénévoles qu'ils soient associatifs ou simplement investis au quotidien pour proposer leur aide par des actions ponctuelles telle que la fabrication de masques. Merci enfin à l'ensemble du personnel communal et à vos élus qui œuvrent en toute discrétion pour faciliter le quotidien malgré de nombreuses contraintes à lever.

Merci enfin à la compréhension de chacun car la mise en œuvre de notre action communale au quotidien est parfois délicate, voire compliquée à gérer !

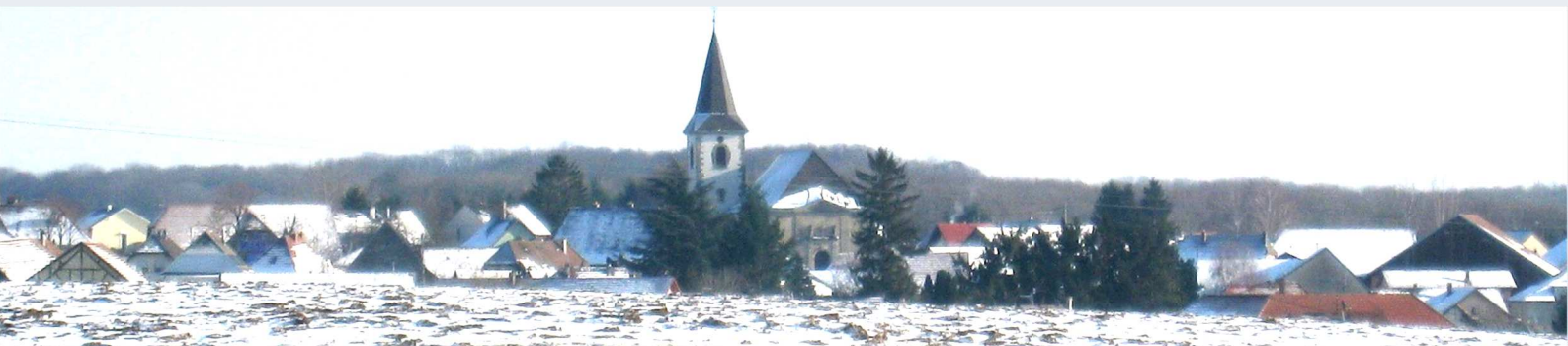
Dans le même temps, 2020 a été malgré tout pour Galfingue une année riche en travaux que vous découvrirez par quelques illustrations dans cet édito et 2021 s'ouvre par le démarrage de la réalisation de la liaison cyclable entre Galfingue et Heimsbrunn. Des projets d'aménagements fonciers se dessineront probablement cette année et viendront à terme compléter les contours de notre commune.

Des pressions budgétaires, toujours plus contraignantes, avec des recettes non encaissées liées à la COVID, le gel des bases de la taxe d'habitation et autres fonds de péréquation supprimés mais également la dégradation de la santé de nos forêts et des charges non compressibles mais grandissantes nous obligent à la plus grande prudence en terme d'investissements et de travaux.

Nous allons donc exclusivement privilégier les priorités mais nous agissons toujours et encore avec l'esprit que tout investissement devra produire un effet de diminution de charges ou de maintien de recettes !

Cela est notamment le cas pour les travaux de rénovation de notre patrimoine immobilier locatif, il faudra également réfléchir au coût de fonctionnement de notre éclairage public qui reste élevé malgré les efforts déjà réalisés.

Vous êtes nombreux à nous écrire et nous solliciter sur l'impatience bien compréhensible témoignée concernant le déploiement de la fibre : serpent de mer s'il en est, je vous le dis en toute transparence qu'à ce jour « nous avons perdu des radars » les responsables en



charge de l'opérateur/installateur historique ORANGE. Je rappelle simplement que la commune n'est ni compétente ni maître d'ouvrage dans ce plan d'état et qu'à ce jour le Président de M2A a remonté au ministère de tutelle à Paris cette situation pour dénoncer cette attitude qui ne fait pas exception à Galfingue. Je tiens à vous dire que tout est mis en œuvre pour débloquer cette situation et faire progresser ce déploiement essentiel à beaucoup d'entre nous en ces temps de télétravail.

Depuis le mois de décembre, une cascade d'imprévues dans la présence habituelle de notre personnel communal est venue perturber notre fonctionnement, ce qui explique la parution tardive de ce bulletin municipal. Je souhaite avant tout un bon rétablissement aux souffrants et la meilleure intégration possible dans sa nouvelle fonction d'adjoint administratif territorial principal à Mme Rachel LICHTLE qui s'est vue attribuer le poste en remplacement de Mme Michelle KOENIG ayant fait valoir ses droits à la retraite après plus de 20 ans de bons et loyaux services dédiés à la municipalité et à ses habitants.

Une heureuse initiative a été prise par M2A, avec à sa tête le Président Fabian Jordan, afin de proposer un service itinérant de vaccination contre la COVID aux

habitants des villages de la seconde couronne mulhousienne. Ainsi, nous avons déjà pu recenser l'ensemble des personnes de + de 75 ans, prioritaires et susceptibles d'être intéressées par ce dispositif appelé « vaccibus ».

Ce recensement a connu un très vif succès et je remercie l'ensemble de nos habitants concernés par ce premier « round » prioritaire d'avoir répondu aussi nombreux.

Il s'agit d'un bus SOLEA transformé et aujourd'hui prêt pour venir vacciner les personnes sur place. Pour Galfingue, il s'agira du parking de la salle polyvalente.

Ce dispositif proposé ne doit empêcher personne de se faire vacciner dans les centres opérationnels si les rendez-vous sont obtenus.

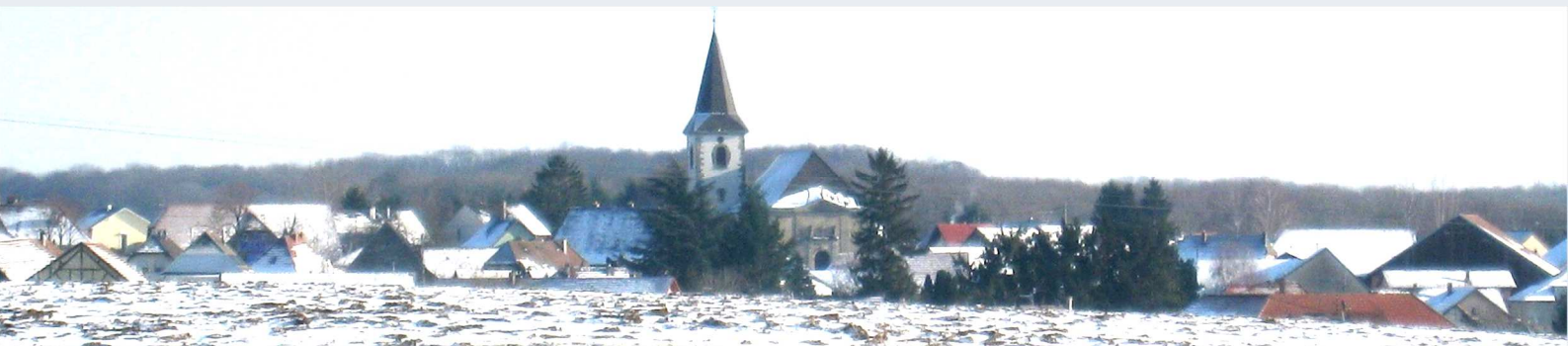
Sous toute réserve d'obtention des accords sanitaires et de l'autorité préfectorale, un démarrage est espéré le 15 mars 2021.

Je souhaite à toutes et à tous, en grande simplicité, une année en bonne santé espérant que les horizons s'éclairciront bientôt, tout en vous assurant que vos élus restent au travail et en énergie pour le bien commun de notre village et les défis nombreux à relever qui nous attendent.

Bien sincèrement avec mes sentiments dévoués.

Votre maire, Christophe Bitschéné et l'équipe municipale.

Pour information : le site www.galfingue.fr fait peau neuve et sera présenté dans une nouvelle version.



LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, chers habitants de Galfingue,

Je remercie sincèrement votre Maire, Christophe Bitschéné, de me donner l'opportunité de m'exprimer dans votre bulletin communal.

L'année 2020 a été marquée par une crise inédite qui nous a tous profondément touchés. Je profite de ces quelques lignes pour vous adresser mes pensées sincères de soutien et de compassion dans ces moments douloureux que vous avez pu traverser.



Cette année si particulière nous a toutefois permis de nous mobiliser collectivement, de renforcer les élans de solidarité qui nous animent, de développer davantage de coopération et d'agilité. A l'échelle de l'agglomération, j'ai souhaité que nos actions pendant la crise soient en accord avec ces valeurs importantes à mes yeux : commande de 560 000 masques pour les habitants du territoire, dispositif d'accueil des enfants de parents prioritaires, gratuité des transports pour le personnel soignant qui a fait preuve d'un engagement admirable pour la santé de tous les habitants.

Afin que l'économie, moteur de développement de notre territoire et source d'emplois pour les habitants, puisse redémarrer au plus vite, nous avons mis en place un important dispositif de soutien. Entre autres mesures, nous avons commandé 80 000 masques, distribués par les communes, pour les TPE, soutenu les marchés publics pour que les artisans et entreprises (du bâtiment en particulier) gardent de l'activité. Nous avons également exonéré de loyers des établissements locataires de m2A et participé au fonds de soutien régional « Résistance » à hauteur de 600 000 euros.

Pour finir, à l'heure où notre nouveau projet de territoire s'élabore, renforcé par un pacte de gouvernance qui permet à toutes les forces vives de participer à la vie de l'agglomération, je tiens à remercier les élus municipaux de Galfingue avec lesquels j'ai pu échanger longuement et qui auront plaisir à construire avec nous l'agglomération de demain. A la suite de cette rencontre, je tiens à réaffirmer mon engagement à fédérer les énergies positives de notre territoire. Plus que jamais, nous en avons besoin. Nous devons garder espoir et continuer de « faire ensemble pour mieux avancer ensemble », comme j'aime à le dire.

Bien sincèrement,

Fabian Jordan
Président de Mulhouse Alsace Agglomération

Information vaccination COVID19

En qualité de maire de la commune, je ne peux que vous inciter fortement à vous faire vacciner. Si vous hésitez encore, je vous engage à en parler avec votre médecin traitant.

Les deux vaccins actuellement disponibles en France ont démontré une excellente protection contre cette maladie.

La campagne de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans vient de débuter dans notre département ; le centre de vaccination actuellement mis en place par l'ARS se situe au Palais des Sports de Mulhouse. D'autres centres de vaccination sont annoncés pour les prochaines semaines.



Les vaccinations ne se font que sur rendez-vous, à prendre soit par téléphone au **09 70 81 81 61**, soit par internet sur le site www.sante.fr.

L'importance de la population à vacciner et la disponibilité limitée des vaccins imposent la patience, le centre d'appel en place pouvant être rapidement saturé.

Lors de votre rendez-vous, munissez-vous de votre carte vitale et de votre carte d'identité. Habillez-vous de façon à pouvoir dégager votre épaule rapidement et simplement !

Une fois la vaccination réalisée, vous repartirez avec le rendez-vous pour un rappel 3 à 4 semaines plus tard.

Un nouveau départ pour Michelle KOENIG

Arrivée en mai 2000 au secrétariat de la commune de Galingue, après 20 années passées au SIVOM de la Doller à Masevaux, Michelle KOENIG fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2020.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle vie.

En raison de la crise sanitaire, la réception prévue pour son départ n'a pu se faire qu'en présence du Maire, des adjoints et du personnel communal.



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GALFINGUE DE LA SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020**

Le Maire souhaite la bienvenue à Mme Rachel LICHTLE et la présente à l'équipe municipale. Celle-ci prendra ses fonctions au secrétariat de la Mairie à compter du 1^{er} novembre prochain et remplacera Mme Michelle KOENIG, qui a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2020.

1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

2° PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF (EMPLOI PERMANENT)

Le Maire propose de valider le poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} novembre 2020.

Le poste de Rédacteur Principal, occupé par Mme Michelle KOENIG restera vacant.

Décide :

Article 1^{er} : À compter du 1^{er} novembre 2020, un emploi permanent d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à raison d'une durée hebdomadaire de service de 35 heures, est créé. L'autorité territoriale est chargée de procéder à l'actualisation de l'état du personnel.

3° PERSONNEL COMMUNAL : GRATIFICATION DE FIN D'ANNEE 2020

4° OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) - Programme 2021

Avant de présenter les programmes annuels, le Maire rappelle la visite d'une partie de la forêt communale par les conseillers municipaux, en présence de M. Olivier DAUVERGNE, samedi matin le 17 octobre.

4.1. Travaux d'exploitation – Etat de prévision des coupes

Prévisionnel des coupes proposé par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2021 représentant une recette brute de 12 800 € HT ;

4.2. Travaux patrimoniaux (diverses parcelles)

Pour un total de 3 160 € HT.

5° CONVENTION « ACCUEIL DE LOISIRS EXTRA-SCOLAIRE » AVEC LA FEDERATION DES FOYERS-CLUBS D'ALSACE POUR LA PERIODE DU 01/09/2020 AU 31/08/2021

Cette convention définit les modalités de coopération entre la Commune et la FDFC suite à la répartition des compétences intercommunales concernant l'ALSH périscolaire.

Elle fixe les moyens financiers alloués par la commune concernant l'ALSH pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

L'intitulé ALSH fonctionne les mercredis et les périodes de congés scolaires (6 semaines durant les vacances scolaires) de 8 H à 18 H.

La participation communale annuelle, au titre du fonctionnement de l'ALSH sur les mercredis et les vacances représente 19 406.41 € conformément au budget prévisionnel annexé à la convention.

La participation supplémentaire communale des 3.85 €/jour/enfant de présence pour les mercredis est maintenue.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention avec la Fédération Départementale des Foyers-Clubs.

6° CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA VERIFICATION DES BOUCHES A INCENDIE AVEC LA VILLE DE MULHOUSE

Le Maire a la charge d'assurer la gestion des infrastructures communales de distribution d'eau servant aux opérations de lutte contre les incendies et notamment les poteaux, bouches et bornes incendie.

Il appartient règlementairement à la commune de prendre en charge le contrôle de ces appareils de lutte tous les 3 ans.

Afin de permettre des économies d'échelle et une mutualisation des procédures de passation des contrats pour ces prestations, la Ville de Mulhouse propose que les communes membres intéressées de m2A constituent un groupement de commandes pour la réalisation de ces prestations.

7° DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLECT) AUPRES DE M2A

Il est proposé :

- M. Christophe BITSCHENE, Maire comme délégué Titulaire
- Mme Françoise HANSER, comme déléguée Suppléante.

8° AFFAIRES FINANCIERES : CESSION DU BIEN – MICROTRACTEUR HONDA

9° PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2019 DES DIFFERENTS SYNDICATS ET ORGANISMES

10° MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX

Il a ainsi été proposé au Comité syndical, lors de cette séance, la modification des statuts actuels, qui ont été acceptées, qui portaient sur la modification de l'adresse du siège :

Article 4 : Siège du Syndicat : Son siège est fixé dans l'immeuble situé 92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68360 SOULTZ.

RAPPEL

L'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal sont consultables sur le site Internet de la commune www.galtingue.fr

La commune propose à la location l'appartement sis au 9 rue du 25 Novembre au 1^{er} étage au-dessus de la Mairie composé de 5 pièces d'une surface de 110 m² totalement rénové au prix de 890 € + 170 € de charges (chauffage compris).

Disponible au 01/03/2021.

TRAVAUX

Rue de Thann



Mur de soutènement dans la propriété Rimelen donnant sur la rue de Thann remplacé par un mur en L.

Maison Rimelen

Accès à l'escalier extérieur de la maison Rimelen et la deuxième partie de la cour : réfection du pavage et travaux de peinture dans le logement du RDC.



Chemin du Schaecherweg

Travaux de finition du chemin situé en prolongement du lotissement « Les Champs »



Eclairage public

Changement des ampoules de l'ensemble du parc de l'éclairage public.



Terrain de foot

Nouveau grillage avec pare-ballons et nouveaux buts.



TRAVAUX

Logement au-dessus de la Mairie

Le logement au dessus de la Mairie a été entièrement refait à neuf : installation d'une nouvelle salle de bains avec rangements, grande douche, lavabos ; WC suspendu ; changement des sols ; travaux de peinture, électriques, menuiseries.



Piste cyclable Galfingue/Heimsbrunn : démarrage des travaux



ENVIRONNEMENT

Déchets sauvages

Le dépôt sauvage de déchets est désormais sanctionné par une contravention de 135 €.

Dorénavant les producteurs ou détenteurs de biodéchets ont l'obligation d'en assurer le tri à la source pour les recycler.

Le dépôt sauvage d'ordures, de déchets, de déjections, matériaux, liquides insalubres ou urines est désormais réprimé d'une contravention de 4ème classe (et non plus de 3ème classe, soit une amende forfaitaire de 135 €

Déneigement de la voirie publique

Durant la période hivernale, nos agents municipaux se tiennent prêts à intervenir. Nous adressons nos remerciements aux bénévoles ayant contribué au déneigement de nos rues et trottoirs avec leurs engins et matériels.

Que faire en cas de chutes de neige

Les riverains des voies publiques et privées ont pour obligation de débarrasser la neige et le verglas déposés aux abords de leur habitation.

Les regards d'égouts et les bouches d'incendie doivent rester accessibles en permanence. Attention à ne pas pousser la neige et la glace dans le caniveau ou sur la chaussée. Celles-ci doivent impérativement être stockées dans les parcelles privées ou bien contre un mur de façon à ne pas empêcher le passage. Pour ne pas gêner les opérations de déneigement, un stationnement correct des véhicules est de rigueur.

Déneigement : tous concernés

Le déneigement est une compétence communale, mais Mulhouse Alsace Agglomération intervient en soutien, en assurant la coordination du dispositif de déneigement, l'achat des équipements lourds (saleuses, lames), les commandes de sel pour les 39 communes. Les particuliers ont aussi obligation de déneiger devant leur domicile et d'adapter leur mode de déplacement en fonction des intempéries.



Qui fait quoi ?

m2A

- Informe les communes sur les prévisions météo et les prévient automatiquement des sorties déneigement sur Mulhouse
- Achète et livre le sel pour les 39 communes
- Stocke le sel (2 000 tonnes au centre technique communautaire de Didenheim, 2 000 tonnes au CTC de Richwiller)
- Fabrique la saumure (mélange sel + eau) dans deux cuves de 20 000 litres chacune
- Achète les équipements nécessaires, lames, saleuses pour les chaussées
- Forme chaque année les responsables techniques des communes à la viabilité hivernale



Chiffres clés

1250 km
de chaussées à traiter

75 engins
de service hivernal

Les communes

- Fixent les niveaux de service et les conditions d'intervention
- Organisent le déneigement sur leurs territoires
- Décident des moyens humains et matériels qui sont mobilisés pour chaque intervention
- Choissent les rues et les lieux qui sont déneigés



Depuis l'hiver 2009/2010, chaque commune a défini des axes structurants (rues principales traversant la commune, desservant l'hôpital, rues en pente) pour permettre aux services de secours et aux usagers de traverser l'agglomération même si les conditions météorologiques sont très défavorables. En cas de pénurie de sel, seuls ces axes seraient salés.

Les habitants

- Ont obligation de dégager et/ou de saler le trottoir devant leur immeuble, leur terrain. Devant un immeuble collectif, le règlement de l'immeuble ou de la copropriété doit préciser les modalités de déneigement.
- Privilégient les transports publics pour leurs déplacements
- Empruntent de préférence les axes principaux qui sont déneigés en premier
- Adaptent leur conduite automobile, équipent leur voiture de pneus neige
- Laisser la priorité aux engins de déneigement (sans les suivre de trop près car le sel est étendu sur la chaussée à environ 3 mètres derrière la saleuse)

Infos déneigement

Hors Mulhouse
Contacter la mairie de votre commune

Mulhouse
Allo proximité : 03 89 33 78 78

INFORMATIONS

REPORT DU RECENSEMENT EN 2022

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement CNERP), l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

ELECTIONS 2021

Régionales et départementales

Cette année, les élections départementales et régionales devaient se dérouler en mars. Les députés et les sénateurs se sont accordés pour les reporter au mois de juin afin de prendre toutes les mesures permettant d'assurer la sécurité sanitaire.

Elles se dérouleront le même jour et il y aura donc double scrutin **le 13 juin 2021 pour le premier tour et le 20 juin 2021 pour le deuxième tour.**

CARTES PASS'TEMPS

Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) propose la carte Pass'Temps sénior à l'ensemble des personnes de 65 ans et plus.

Les cartes Pass'Temps sont valables pour une année. Peuvent en bénéficier les séniors âgés de 65 ans et plus.

Gratuite, la carte peut être récupérée en Mairie en présentant une photo d'identité et un justificatif de domicile.

Elle permet de bénéficier de nombreux avantages durant toute l'année : des entrées gratuites au zoo et dans les piscines, des réductions pour les musées, les spectacles et les cinémas, des activités sportives et culturelles...

Elle est aussi une opportunité supplémentaire de se rencontrer et échanger.



Pour en bénéficier, il suffit de s'adresser à la Mairie muni :

- ▷ D'une pièce d'identité,
- ▷ D'une photo d'identité.



Le SIVOM propose de nouvelles ventes de composteurs à :
13, Rue de Pfastatt – 68200 MULHOUSE / Ancien site industriel
DMC au Bâtiment 57, Rue des Brodeuses.

Aux dates suivantes :

- Mercredi 24 mars de 14h à 18h
- Mercredi 7 avril de 14h à 18h
- Mercredi 21 avril de 14h à 18h
- Mercredi 26 mai de 14h à 18h
- Mercredi 9 juin de 14h à 18h
- Mercredi 23 juin de 14h à 18h

Le prix du composteur (400L) est toujours de 15€TTC.
Réservation obligatoire sur jetermoins.mulhouse-alsace.fr, ou par téléphone au 03 89 43 21 30.

Règlement par chèque bancaire uniquement, à l'ordre du trésor public.

ETAT-CIVIL

naissances

- 22.10.2020: Clothilde SIMON
Fille de Myriam BREDA et Olivier SIMON
- 05.08.2019 : Téléo THOUVENIN
Fils de Alice FOUQUET et Jérôme THOUVENIN
- 10.09.2019 : Léo DELORME
Fils de Christelle GAILLOT et Damien DELORME



décès :

- 11.09.2020 : LOUIS Brigitte née KEMPER (77 ans)
- 14.09.2020 : KARRER Joseph (66 ans)
- 30.09.2020 : LANG Paul (88 ans)
- 13.10.2020 : KARRER Blanche née RECK (94 ans)
- 10.10.2020 : SCHNOEBELEN Louis (93 ans)
- 15.02.2021 : BASCHUNG Liliane née BIANCHI (82 ans)
- 20.02.2021 : JELGER Alice née BRINGEL (91 ans)

mariage

24.10.2020 : Jessica BILLAUD de Mulhouse
et Hervé LALIS de Galfingue

Ephéméride 2021

Les grands anniversaires

80 ans

HALLER Georges né le 07.01.1941
EGLIN Gabrielle née le 11.03.1941
SCHNEBELEN Bernard né le 21.03.1941
BORN Paul né le 01.05.1941
FAETIBOLT Line née le 17.07.1941
VANDEVELDE Astrid née le 21.08.1941
KRANKLADER Anne-Marie née le 26.07.1941
BERGER Monique née le 23.09.1941
RIMELIN Pierre né le 17.10.1941
HALLER André né le 27.11.1941
MORELLE Marguerite née le 21.12.1941

85 ans

GRUS Monique née le 03.01.1936
STRUB Armand né le 12.02.1936
EGLIN Eugène né le 19.08.1936
HOFFMANN Helga née le 27.08.1936
BASCHUNG Guy né le 17.09.1936
LITZLER Liliane née le 18.11.1936

90 ans

KELLER Joséphine née le 06.03.1946

91 ans

SCHNOEBELEN Marie née le 10.04.1930

92 ans

RECK Suzanne le 06.07.1929
KARRER Clothilde le 11.10.1929

94 ans

MEYER Mathilde le 07.02.1927

95 ans

DITNER Joseph né le 14/11/1926

96 ans

BINDLER Julien né le 31.01.1925

97 ans

KRAFFT Madeleine le 22/07/1924

Anniversaires



Clothilde KARRER a fêté ses 91 ans
le 11 octobre 2020

Noces d'Or



Marie-Hortense et Jean-Louis HALM
mariés le 27 novembre 1970

Nous avons également fêté les anniversaires de

Joseph DITNER
94 ans le 14 novembre 2020

Paul DIETRICH
80 ans le 28 décembre 2020

Noces de diamant

Gabrielle et Eugène EGLIN
mariés le 16 septembre 1960

Noces d'Or

Marie-Anita et Guy MEYER
mariés le 12 août 1970

bienvenue aux nouveaux arrivants 2020

M. MENTELE Christophe et Mme GROSHEITSCH Elodie et leur enfant Léo, 2 rue des Coquelicots ;

M. FLOESSER Robert et Mme COUTURE Marie, 8 rue de la Chapelle ;

Mme AVENTIN Nathalie, 47 rue du 25 Novembre ;

M. GUETH Jacques et Sophie et leur enfant Baptiste, 28 rue des Prés ;

M. BIRLINGER Laurent et Julie et leurs enfants Loanne et Lisy, 5 rue de Thann ;

M. NGUYEN Mickaël et Aurélie, 10 rue Saint-Blaise ;

Mme ROCHE-MARTIN Annie, 7 rue de Hochstatt ;

Mme MOERLEN Sandrine et ses enfants Lilly et Tom, 9 rue du Gallenberg ;

M. HANSER Fabrice et VUILLEUMIER Magali et leur fille Eva, 5 rue du Beau Lieu ;

M. EDEL Philippe et Sylvie, 39A rue du Général de Gaulle ;

M. DURAND Didier et Mme SCHWALLER Nathalie, 14 rue des Mésange ;

M. FOUCAULT Mickaël et Mme GALLÉ Marthe, 21A rue du 25 Novembre ;

M. CZERNICHOWSKI Kevin et RIBEIRO Céline, 39C rue du 25 Novembre ;

M. JELGER Patrick, 1 rue des Prés ;

M. MEYER Robert, 35 rue du Général de Gaulle ;

Les personnes emménageant dans la commune, doivent venir s'inscrire à la Mairie. Merci de vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

INFORMATIONS

Agenda 2021

Balayage mécanisé :

M2A a revu la programmation du balayage mécanisé, au lieu de 4 passages par an, désormais 7 passages sont programmés pour 2021 :

- Mercredi 17 mars
- Mercredi 12 mai
- Mercredi 21 juillet
- Mercredi 15 septembre
- Mercredi 03 novembre
- Mercredi 15 décembre

Lors des jours de balayage mécanisé, merci de bien vouloir enlever les voitures stationnées sur le bord de la route.

Ramassage des encombrants :

- Mercredi 17 mars
- Mercredi 16 juin
- Mercredi 15 septembre
- Mercredi 15 décembre

Marche populaire : jeudi 13 mai

Journée citoyenne : 29 mai

Elections régionales et départementales : 13 et 20 juin

Marché aux puces : 26 septembre



Sous réserve de l'évolution des mesures liées à la crise sanitaire.

Autorisations d'urbanisme accordées à :

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - M. DOGAN Bakir, 1 rue du Général de Gaulle
Division parcellaire (06.08.2020) | - M. FLUHR Laurent, 10 rue des Mésanges
Mise en place d'un abri de jardin (04.11.2020) |
| - M. GOEPFERT Joseph, 11 rue des Peupliers
Construction d'une maison (30.09.2019) | - Mme MOERLEN Nelly, 9 rue du Gallenberg
Réalisation d'une véranda (04.11.2020) |
| - Maisons Stéphane BERGER, 8 rue du Général de Gaulle
Construction d'une maison (31.08.2020) | - Mme COUTURE Marie, 8 rue de la Chapelle
Agrandissement de la terrasse (06.11.2020) |
| - Mme STOECKLEN Maryline, 7 rue du Puits
Travaux sur façade (02.09.2020) | - Maisons Stéphane BERGER, 8 rue du Général de Gaulle
Permis d'aménager (23.11.2020) |
| - M. ROTH Emmanuel, 9 rue Saint-Gangolphe
Agrandissement de la terrasse couverte (04.09.2020) | - Mme KUTTLER Irène, 8 rue du Général de Gaulle
Division parcellaire (04.12.2020) |
| - M. WERMELINGER Samuel, 10 rue des Vergers
Construction d'une piscine et d'un abri de jardin
(29.09.2020) | - Mme KROENNER Anne-Catherine, 7 rue Saint-Gangolphe
Réalisation d'une piscine (08.12.2020) |
| - M. HANSER Jean-Charles, 2 rue de Hochstatt
Mise en place d'une clôture (26.10.2020) | - M. KOC Yusuf, 1 rue du Général de Gaulle
Démolition (21.12.2020) |

ECOLE

La rentrée scolaire 2020/2021 a eu lieu le mardi 1^{er} septembre 2020. En raison de la crise sanitaire, l'appel habituel dans les cours de notre RPI n'a pu se tenir, les écoliers ont ainsi rejoint directement leur classe. L'effectif de rentrée est de 111 élèves.

École de Heimsbrunn

École de Galfingue :

Classe maternelle :

Madame Lise BERGER est l'enseignante de la classe de Petite section et de Grande section.

L'enseignante est secondée par Madame Carmen ADRIAN.

Classe élémentaire :

La classe de CP/CE1 de Madame Cécile RUFFIO accueille 19 élèves.

Classe maternelle :

Madame Frédérique NUNINGER est l'enseignante de la classe de Petite section et de Moyenne section. L'enseignante est secondée par Madame Brigitte BALDECK.

Classe élémentaire :

Mesdames Anne-Laure NEFF et Alison GUDE sont les enseignantes de la classe de CE1/CE2.

Monsieur Quentin FENDER, directeur du RPI, et Madame

Les intervenants dans l'école

Madame Catherine GREITER assure l'enseignement de la religion du CP au CM2 au sein du RPI, les jeudis.

Madame Véronique BAUDENDISTEL intervient tous les mardis en musique pour l'ensemble des enfants.

Noël à l'école

En raison de la crise sanitaire et du protocole en vigueur, le regroupement de l'ensemble des enfants du RPI n'était possible. C'est ainsi que chaque classe a organisé sa demi-journée par un temps de chants, une lecture de contes ou encore un visionnage d'un film de Noël.

Chaque enfant a également reçu un très beau livre de la part des Mairies de Galfingue et de Heimsbrunn.

L'ensemble de l'équipe enseignante tient à remercier les municipalités pour l'organisation de cette demi-journée ainsi que pour leur partenariat tout au long de l'année.

PERISCOLAIRE-ACCUEIL DE LOISIRS

Voici les différents projets proposés tout au long de l'année par l'équipe d'animation sont les suivants:

- Langue des signes et braille avec Mylène
- Projet autour de la nature et des animaux avec Sylvie et Julie
- Projet autour du monde avec Mégane.

Chaque mois, un "Café des parents" est proposé aux parents utilisateurs des deux structures afin de les accompagner au mieux dans leur parentalité.

Les différents thèmes sont les suivants:

- **03/12** : aider mon enfant quand il vit des émotions difficiles (colère, tristesse, frustration...)
- **11/01** : Comment favoriser la coopération de mon enfant ?
- **08/02**: Remplacer la punition
- **22/03**: Encourager l'autonomie de mon enfant
- **19/04** : Comment aider mon enfant à avoir une bonne estime de soi et confiance en lui?
- **17/05** : Voir le potentiel de mon enfant : le danger des "étiquettes"
- **14/06**: Chaque enfant est un personne distincte

Pour le moment, au vu de la situation sanitaire actuelle, ces rencontres se déroulent en visio conférence. Nous espérons pouvoir bientôt accueillir à nouveau les parents en présentiel.

En fin d'année, les enfants ont participé au "Noel solidaire".

En effet, ils ont rapporté de chez eux: quelque chose de doux, de bon, qui fait du bien et ont accompagné tout cela d'un petit mot ou dessin.

Ils ont emballé des boîtes à chaussures de papier cadeau et ont déposé tout ces paquets au point de collecte de Morschwiller-Le-Bas afin de venir en aide aux personnes les plus démunies pour les fêtes.

56 paquets ont été réalisés par les enfants (photo de l'action en PJ)

De nombreux projets sont encore à venir tout au long de l'année.



Toujours est-il qu'il est important de dire je pense que nos périscolaires offrent aux enfants des lieux où il fait bon vivre, des lieux de douceur et de bienveillance où chaque enfant trouve sa place en tant qu'individu.

RETOUR SUR LES ANIMATIONS 2020



Les Mulhousiennes à Galfingue

Le 20 septembre 2020, en raison de la crise sanitaire la 7ème édition des Mulhousiennes, totalement inédite, s'est convertie en « E. Mulhousiennes » avec un départ dans chaque village.

Cette année les causes soutenues sont :

- le service d'oncologie de l'hôpital Emile Muller,
 - la ligue contre le cancer.
- à cette action.

Nous avons couru et marché en famille, entre amis, en petits groupes dans le respect des gestes barrières. Nous étions une cinquantaine à participer



Parade des légendes

Samedi 12 septembre, une grande parade de 150 véhicules d'exception et de collection sillonnait les différentes communes de l'agglomération.

Quelques unes de la collection Schlumpf et d'autres collections particulières ont défilé rue du 25 Novembre à Galfingue.



Visite de la forêt communale

Samedi 17 octobre 2020 fut organisée une visite de la forêt communale guidée par Olivier Dauvergne, Garde-Forestier ONF de notre secteur.

Notre forêt s'étend sur 59 ha dont 21 ha sur le ban de Bernwiller.

Elle est composée de frênes, de charmes, d'érables, aulnes, hêtres, chênes.

Le frêne et le hêtre sont en danger. Le frêne est envahi par un champignon (le chalarose) ou par les insectes (le coléoptère) et le hêtre fragilisé par la sécheresse.,



OPERATION BRIOCHES2020

Une fois de plus, l'opération brioches a été un succès : 182 ont été vendues pour la somme de 935 € au profit de l'ADAPEI Papillons Blancs du Sundgau.

Les projets de cette année : création d'un appartement pédagogique pour apprendre l'autonomie dans les tâches du quotidien, achat de matériel de psychomotricité et d'éducation, ...

Un grand merci pour votre accueil chaleureux et votre générosité, preuve de grande solidarité.



L'équipe de bénévoles

Contact : Régine Karrer (03.89.81.81.37)

APEGH

L'association pour les Enfants de Galfingue et Heimsbrunn vous souhaite une bonne année 2021 !

Les actions de l'association ont été limitées en 2020 en raison de la pandémie, mais nous continuons certaines actions et nous sommes prêts à reprendre nos actions comme la kermesse, les animations pour les enfants (soirée Halloween en 2019, chasse aux œufs, etc..) dès que la situation le permettra.

Nous avons organisé une vente de fromage en décembre venant de la fromagerie de Noël Cerneux. Nous reconduisons l'opération au mois de mars (commande à passer entre le 8 et le 12 mars), n'hésitez pas à contacter Peggy RAUB (06 10 15 89 58) si vous souhaitez avoir le bon de commande (il sera transmis dans les cahiers des enfants de l'école).

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association si vous souhaitez plus de renseignements, ou nous rejoindre !

Présidente Peggy RAUB

0610158958

Apegh68@gmail.com



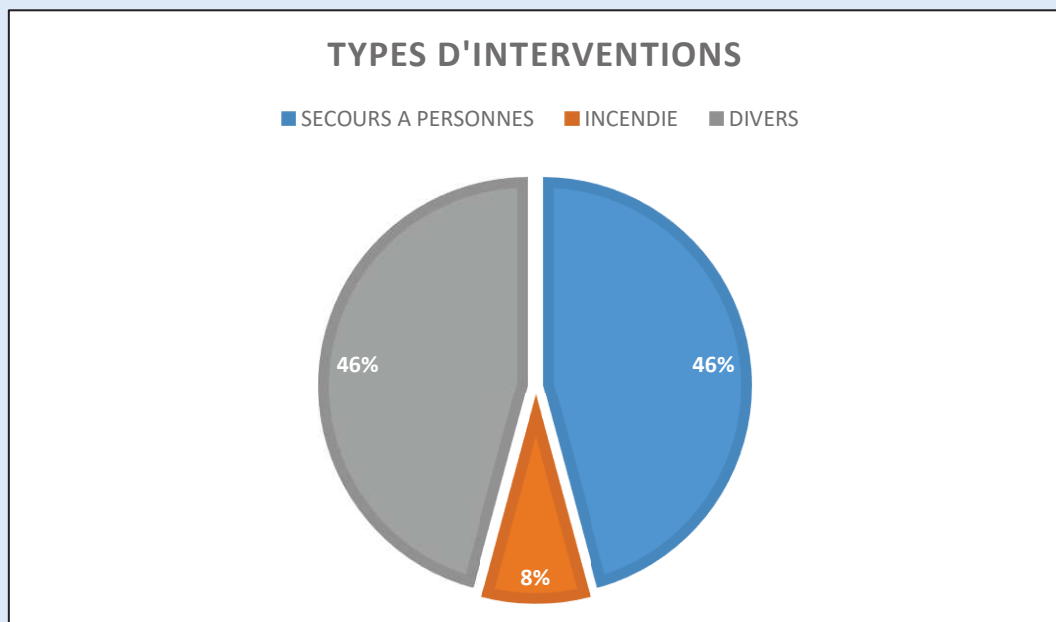
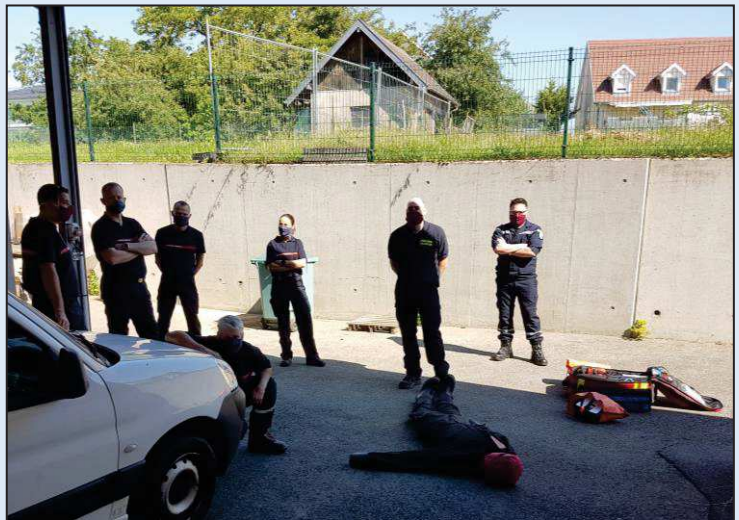
Vœux 2021

Les Sapeurs-Pompiers de Galfingue vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021. En espérant, comme tout le monde, qu'elle soit déjà meilleure d'un point de vue sanitaire.

L'année 2020 en chiffres

En 2020, les Sapeurs-Pompiers de Galfingue c'est :

- 381 heures de formations
- 23 exercices
- 44 interventions
- 9 sapeurs- pompiers et 1 infirmier pompier



Recrutement

Comme toujours, nous relayons notre appel au recrutement, auprès de la population.

L'année 2020 aura été une inédite et pleine de rebondissements. Elle nous a, à plusieurs reprises, rappelé à quel point notre Centre d'Incendie et de Secours est indispensable à la sécurité du village. En effet, nous avons des délais d'intervention qui sont très rapides, et qui nous permettent d'avoir une action de premiers secours bien plus efficace, dans des moments où chaque minute compte.

Mais sans recrutement pour renforcer notre équipe soudée et dynamique, nous ne pourrions continuer indéfiniment à assurer la survie du Corps.

Alors n'hésitez pas à nous contacter et n'oubliez pas que ça n'arrive pas « **qu'aux autres** ».

Nous avons malgré tout le plaisir de vous informer de la venue de 2 Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P), rattachés à la section de Morschwiller-le-bas.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Quentin Wilhelm et Tess Grunfelder. En espérant les retrouver, d'ici quelques années, au sein de notre effectif opérationnel.



CONTACT

Téléphone : 06.68.17.39.39 **Email** : jeremy.meyer689@gmail.com

Se rendre directement en **Mairie** qui vous redirigera

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Remerciements : Un grand MERCI, aux nombreuses personnes qui ont répondu présentes, comme chaque année, à notre opération « Calendriers 2021 ». Cette action, la seule manifestation de cette année avec la crémation des sapins de janvier 2020, comptait beaucoup pour nous. A l'annonce du 2^e confinement, nous avons dû rapidement trouver une solution de dépannage, pour tout de même assurer la distribution de ces derniers. L'opération a eu un franc succès, bien supérieur à nos espérances. Nous vous remercions pour votre soutien, qui ne peut que nous encourager à nous investir au niveau associatif et opérationnel.

Banque alimentaire : Courant novembre, l'Amicale a participé à la récolte de la Banque Alimentaire, toujours en recherche de vivres, pour aider les personnes dans le besoin. C'est avec plaisir, que nous avons répondu présents à leur demande.

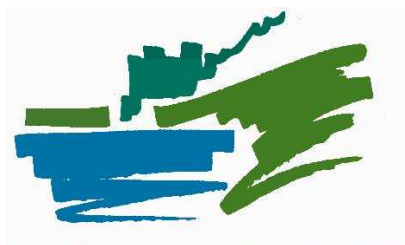
Sapins de Noël : La crémation ne pouvant pas se faire à cause de la Covid-19, nous avons quand même souhaité ramasser les sapins. Initialement, nous devions les déposer au Zoo de Mulhouse, afin de nourrir un certain type d'animaux, dont le stock de nourriture devenait insuffisant. L'opération ayant eu un très grand succès au niveau de l'agglomération, le Zoo n'acceptait plus de sapins, le jour de notre ramassage. Nous avons donc dû, à contre cœur, les déposer à la décharge verte de la commune. Nous espérons vivement pouvoir à nouveau réaliser notre crémation pour 2022.

Manifestations 2021 : Sous réserve de l'évolution de l'épidémie, vous pouvez réserver 2 dates :

Jeudi de l'Ascension : Marche populaire

26 septembre : Marché





Brigade Verte

Gardes Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ...



brûlage de matières plastiques propre à polluer l'atmosphère

Les feux (toutes les infractions suivantes sont des contraventions) :

1/ le brûlage d'ordures ménagères (3^e classe) est prévu par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

Une pratique encore trop répandue polluant indéniablement notre atmosphère !

2/ le brûlage de matières plastiques ou pneumatiques (3^e classe) est prévu par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

Une infraction relativement fréquente sur les chantiers de construction, l'élimination des déchets ayant un coût élevé pour les entreprises.

3/ l'arrêté préfectoral n° 970274 du 14 février 1997 relatif au brûlage de végétaux (4^e classe) :

- il est interdit d'incinérer des végétaux sur pied et des chaumes
- l'incinération de végétaux fauchés ou coupés ne peut se pratiquer que selon les prescriptions suivantes :
 - . déclaration préalable en mairie
 - . obligation de coupe préalable et ramassage en tas avant incinération après 15 jours
 - . incinération entre le lever du soleil et 16h, par temps calme
 - . respecter les distances de 50m par rapport aux bâtiments, haies, de 100m par rapport aux agglomérations, et de 200m par rapport aux forêts
 - . obligation de présence pendant le brûlage

4/ la production de fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage (3^e classe) est prévue par l'article 99-9 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimée par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

5/ le feu en forêt ou à moins de 200m d'une forêt (4^e classe) est prévu par l'article R.322-1 du Code Forestier.



Brûlage de végétaux sur pied :
« Ecobuage »



Brûlage de végétaux encore verts produisant une importante fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les agents de la Brigade Verte au
03.89.74.84.04 (du lundi au dimanche de 8h à 23h)

L'année 2020 s'est terminée après des jours, des semaines et des mois très difficiles et tous nos espoirs se reportent sur 2021. Le Président et les membres du Comité ALAG vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur, joie, santé pour vous et vos proches et que 2021 nous permette de retrouver la sérénité et nos libertés

Un petit texte de ce que fut notre printemps 2020, qui malheureusement s'est reproduit à l'automne mais en moins contraignant

C'était en mars 2020 :

Les rues étaient vides, les magasins fermés, les gens ne pouvaient plus sortir. Mais le printemps ne savait pas et les fleurs ont commencé à fleurir, le soleil brillait, les oiseaux chantaient, les hirondelles allaient bientôt arriver, le ciel était bleu, le matin arrivait plus tôt.

C'était en mars 2020 :

Les jeunes devaient étudier en ligne et trouver des occupations à la maison, les gens ne pouvaient plus faire de shopping, ni aller chez le coiffeur ni au restaurant. Bientôt il n'y aurait plus de place dans les hôpitaux et les gens continuaient à tomber malades. Mais le printemps ne savait pas, le temps d'aller au jardin arrivait, l'herbe verdissait.

C'était en mars 2020 :

Les gens ont été mis en confinement pour protéger les grands-parents, familles et enfants. Plus de réunions, ni repas de fête en famille. La peur est devenue réelle et les jours se ressemblaient. Mais le printemps ne savait pas, les pommiers, cerisiers et autres arbres, arbustes ont fleuri, les feuilles ont poussé.

Les gens ont commencé à lire, à jouer en famille, ils chantaient sur le balcon en invitant les voisins à faire de même. Ils ont appris à être solidaires et se sont concentrés sur d'autres valeurs.

Les gens ont réalisé l'importance de la santé, la souffrance de ce monde qui s'était arrêté, de l'économie qui a dégringolé. Mais le printemps ne savait pas. Les fleurs ont laissé leur place aux fruits, les oiseaux ont fait leur nid, les hirondelles sont arrivées.

Puis le jour de la libération s'est annoncé, mais avec ses restrictions, les fameux gestes barrières : masques, laver régulièrement ses mains, pas d'embrassades, pas de câlins entre grands-parents et enfants, pas de poignées de mains, etc ... Et c'est là que l'été est arrivé.

Parce que le printemps ne savait pas. Il a continué à être là malgré tout, malgré le virus, la peur et la mort.

Parce que le printemps ne savait pas, il a appris aux gens le pouvoir de la vie.

Tout va bien se passer, protégez-vous et vous profiterez de la vie.

40^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ALAG

L'année 2021 marque le 40^{ème} anniversaire.

Notre association est née il y a 40 ans, au printemps 1981, de la volonté du Conseil Municipal de l'époque et de son maire Julien BINDLER, aujourd'hui maire Honoraire.

La salle polyvalente venait d'être construite, et le but de cette création était d'apporter une activité associative et de faire fonctionner ce nouveau bâtiment.

Jusqu'au milieu des années 1970, une MJC assurait des animations dans le foyer communal situé rue du Général de Gaulle, le bâtiment ne répondait plus aux besoins du moment.

Le 24 avril 1981, l'Assemblée Générale constitutive eu donc lieu en présence de près de 50 personnes sous la présidence du maire de Galfingue.

Dès le 1^{er} tour de scrutin, 22 personnes présentes dans l'assemblée obtiennent une majorité absolue avec 48 votes et 1 abstention, qui sont toutes admises comme membres du comité.

Le 2^{ème} tour de scrutin désigne Joseph SCHOCH comme président et Jean LITZLER comme vice-président. Puis suit l'élection des membres du bureau.

Les statuts sont définis et enregistrés au registre des Associations au tribunal de Mulhouse le 13 novembre 1981.

L'inauguration de la salle polyvalente a lieu samedi 20 juin 1981 en présence d'une belle assistance et parmi eux de nombreux représentants officiels.

Les mois suivants ont lieu un bal tricolore le 13 juillet, une exposition d'artisanat le 15 novembre 1981, au début de l'année suivante un tournoi de belote le 30 janvier et un bal de Carnaval à la mi-février.

Pendant quarante ans l'Alag s'est développée grâce à l'action de nombreux bénévoles. Ces premières manifestations ont perduré pendant de nombreuses années dont le tournoi de belote qui s'est tenu pour la dernière fois en février 2019.

Des activités sportives ont eu lieu régulièrement, comme des tournois de pétanque, de ping-pong, dès 1981 la section gymnastique voit le jour. Avec le développement du tennis un cours est inauguré en 1984.

D'autres manifestations se sont rajoutées, comme la marche populaire depuis 1990, les marchés aux puces, les expositions artisanales et artistiques, les soirées dansantes à thèmes et surtout des activités pour les enfants et les jeunes ont été développées avec la création du Club jeunes. Pour cette section les activités se sont d'abord tenues à la salle polyvalente puis dans les locaux aménagés dans la grange dîmière. Jusqu'au début des années 2000 le feu de la St Jean est organisé par la section.

N'oublions pas les aînés qui ont pu se rassembler grâce à la section du temps-libre née de la volonté d'Odile REMY et de Marguerite MENGIS.

L'association a continué à vivre, avec la création d'une nouvelle section, la bibliothèque en 2008. Même si au fil des ans nous avons réduit nos activités quelques-unes ont heureusement été reprises par d'autres associations villageoises, et nous saluons cette entraide qui a permis de maintenir au fil des ans ce tissu associatif, évitant que notre village se transforme en village dortoir.

A la tête de l'ALAG depuis 1995, son président Joseph DECK voudrait exprimer sa reconnaissance à ceux qui ont ouvert la voie, ses prédécesseurs, à savoir Joseph SCHOCH, Bernard BOLL et Jean Maurice KOENIG, et saluer l'implication des membres successifs du comité qui ont œuvré pour la réussite de tant de manifestations et d'animations.

Les membres actuels du comité, remercient également les nombreux bénévoles, qui depuis 40 ans ont investi de leur temps sans compter leurs heures, et qui par leur aide ont contribué avec force et persévérance à l'animation et aux loisirs des habitants de Galfingue créant ainsi du lien social et permettant d'apporter au village un certain art de vivre.

ACTIVITES ET SECTIONS

L'année 2020 a vu toutes nos activités annulées en particulier la marche populaire, celles du temps libre qui ne peut plus se réunir et d'autres comme le renforcement musculaire et l'ouverture de la bibliothèque annulées durant le confinement puis aménagées afin de respecter les mesures sanitaires.

Malheureusement pour 2021 il y a de fortes probabilités qu'il en soit de même. La bibliothèque continuera de fonctionner dans les mêmes conditions, sauf si un nouveau confinement devait être décrété, mais aussi en fonction des horaires du couvre-feu. Les séances de « renforcement musculaire » sont, pour l'instant, suspendues et reprendront dès que cela sera autorisé. La marche populaire est programmée pour le 13 mai, mais à l'heure actuelle nous ne pouvons pas certifier qu'elle pourra avoir lieu.

Nous vous invitons à découvrir ci-après les informations de la section marche et de la bibliothèque. Pour tous renseignements complémentaires concernant l'Association et ses activités, vous pouvez contacter son Président, Joseph DECK, au 06.85.77.10.27 ou par mail joseph.deck@wanadoo.fr

ALAG ... SECTION MARCHÉ



La section MARCHÉ de l'Association ALAG, en sommeil depuis une dizaine d'années, a repris ses activités en début d'année 2020. Actuellement, elle se compose de 10 membres bénévoles et est animée par Dominique REDOUTÉ.

Nous avons comme ambition :

- * Se réunir une fois par mois le mercredi à partir de 18h00
- * L'organisation de la traditionnelle marche populaire de l'Ascension. Si COVID éradiqué, elle est prévue le **jeudi de l'Ascension 13 mai 2021**.
- * L'organisation de marches douces, marches nordiques, randonnées.....

Venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Dominique REDOUTÉ
18 rue du Beaulieu 68990 GALFINGUE,
tél 06 08 91 90 03

Françoise BITSCHENE 06 33 41 87 51

Ou à l'un des autres membres ci-dessous :

Joëlle KIEFER, Thierry LIEB,
Stéphane BURGER, André KIEFER,
Stéphane POIROT, Philippe CHERAY,
Frédéric RENAUD, Antoine NAPOLI,
Damien KARER.



ASSOCIATION LOISIRS ANIMATION DE GALFINGUE



Section MARCHÉ



Après une période tumultueuse, nous pensons fort à vous et vous adressons nos vœux de bonheur pour que cette année rime avec sécurité.

Que cette Nouvelle Année ait un parfum d'éternité !

Qu'elle apporte le bonheur et la santé !

Que nos souhaits soient réalisés !

Que notre Marche Populaire ne soit pas reportée !

<< Croyez en vos rêves ... et ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous ... et ils se réaliseront sûrement.>>

Meilleurs vœux de bonheur

Section bibliothèque



Bonne et heureuse année ? Meilleure que celle de l'année dernière ?

L'équipe des bibliothécaires de l'ALAG aimerait vous souhaiter autre chose :
de l'humour, car tout va mieux si on peut en rire ;
du courage, car nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge ;
du discernement, car il va falloir continuer à distinguer le vrai du faux ;
du rêve, car cela permet de s'évader ;
et de la culture, car cela nous permet de comprendre.

De l'humour, du courage, du discernement, du rêve et de la culture, nous vous en avons plein les rayons. Ces rayons, nous les soignons, les nettoyons, pour que le Covid 19 ne rentre pas chez vous. Les livres, quand vous nous les rendez, sont mis en quarantaine pendant une semaine avant d'être repropoés au public. Avec la distanciation et le lavage des mains nous sommes largement parés pour vous offrir un service d'une égale qualité.

André Kiefer, membre fondateur de la bibliothèque, a fait valoir son droit à la retraite, mais il reste un fidèle lecteur et un ami pour toute l'équipe.

Nous accueillons un petit nouveau : **Benoît Harleaux**.

Quelques adaptations à prévoir en fonction du contexte sanitaire cette année :

Horaires ordinaires	Horaires de couvre feu renforcé (18h)
Mardi 16h à 18h	Mardi de 16h à 17h 45
Vendredi 17h à 19h	Vendredi de 16h à 17h 45
Samedi de 11h à 12h	Samedi de 11h à 12h

S'il devait y avoir à nouveau confinement :

Nous proposerons une ouverture exceptionnelle la veille du confinement tout l'après-midi de 14h à 17h45 pour que vous puissiez vous fournir en livres.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à consulter les informations sur le portail en ligne <http://mabib.fr/Galfingue/> ou sur notre page Facebook "Bibliothèque de Galfingue"

Nous avons décidé de reporter l'achat de nouveaux livres au printemps et notre échange de livre avec Altkirch au 2ème semestre. Nous acceptons toujours les dons d'ouvrage (nous les mettons d'abord en quarantaine pour ensuite les traiter).

N'oubliez pas que nous sommes en plein dans le renouvellement de la cotisation annuelle de 12€ par foyer et de 17€ pour les lecteurs qui ne sont pas de Galfingue. Gratuit pour les enfants.

Merci pour votre confiance et votre fidélité (tien on a ça aussi en rayon) et au plaisir de nous revoir.

Coordonnées de la bibliothèque :



11 rue du 25 Novembre 68990 GALFINGUE

<http://mabib.fr/Galfingue/>

bibliotheque@galfingue.fr

03.67.26.04.56 (bibliothèque) / 07.60.29.62.93 (Paméla Daum)

FEDERATION REGIONALE DES DECORES DU TRAVAIL D'ALSACE



La Fédération Régionale des Décorés du Travail d'Alsace (658 adhérents) a pour buts, entre autres :

***De regrouper tous les décorés titulaires d'une des 24 médailles du travail des secteurs privés, des collectivités, des services publics pour la préservation et la défense de leurs droits, intérêts moraux et sociaux ainsi que pour l'amélioration des législations circulaires administratives les concernant.**

VOUS ETES EN ACTIVITÉ OU EN RETRAITE ET VOUS ÊTES TITULAIRES D'UNE DES MÉDAILLES CI-DESSOUS



*Ces médailles existent en plusieurs échelons

"VENEZ NOUS REJOINDRE"

Fédération Régionale des Décorés du Travail d'Alsace
Président : Dominique REDOUTÉ Tél 06 08 91 90 03
President.frdt.alsace@gmail.com

***D'établir et maintenir entre ses adhérents des liens de solidarité, d'entraide et d'amitié.**



Des dons aux œuvres et fondations d'utilité publique

Un don de 600€ a été remis à un adhérent de l'association de PSA et responsable de l'antenne de l'EST de l'association un cœur pour le SED (syndrome ELMERS-DANLOS, maladie génétique rare hétérologue)

***De valoriser le travail et la formation**

2018



Un chèque de 250€ à chacun des 5 apprentis sélectionnés

PSA Mulhouse 2017



Des apprentis à l'honneur

C'est au cours d'une sympathique réception que des apprentis du site PSA Mulhouse ont été mis à l'honneur dans le cadre d'une action de parrainage organisée par la Fédération nationale des décorés du travail. Il s'agit de favoriser l'intégration de l'apprenti dans la vie active, par le biais de conseils, de rencontres et d'une aide financière. La Fédération régionale des décorés du travail (FRDT) d'Alsace ainsi

que le site PSA, au travers de son association, ont décidé de s'associer à cette action. Audé Blanc, directrice des ressources humaines de PSA Dominique Redouté, président de la FRDT Alsace et Gérard Richard, président de l'ADT PSA ont eu le plaisir de remettre un chèque de 300€ à Nadia Andres, Célestine Bulier, Céline Burghoffer et Jacques Vincent PSA Mulhouse employait 154 apprentis en 2017. Les années d'apprentissage comptent dans l'attribution de la médaille. Plus d'infos sur le site frdtalsace.com.

E2C STRASBOURG le 27 juin 2019

La Fédération Nationale des Décorés du Travail organise chaque année une grande action. Après avoir aidé les apprentis en 2017 et 2018, ce sont les stagiaires des écoles de la secc (E2C) qui sont concernés en 2019.

J'ai eu le plaisir de remettre un chèque de 200€ à deux stagiaires de l'école de la seconde STRASBOURG (67), 100€ de la Fédération Nationale et 100€ de la Fédération Régionale d'Alsace que je préside.



2019

J'ai eu le plaisir de remettre un chèque de 200€ à deux stagiaires de l'école de la seconde chance de Mulhouse (68), 100€ de la Fédération Nationale et 100€ de la Fédération Régionale d'Alsace que je préside.



2020

E2C68 @E2C_68 · 20 oct.
Remise de chèques par la FNDT représentée par M.REDOUTE à trois stagiaires méritants . Merci pour ce geste encourageant l'implication et l'investissement.



2020



Vendredi 11 septembre 2020, remise de 8 ordinateurs à l'IFMS par la Fédération Régionale des Décorés du Travail d'Alsace, pour une mise à disposition auprès des étudiants durant leur formation.

***Chaque année à l'occasion du 1^{er} Mai**, la FRDT Alsace propose et accompagne des récipiendaires à la cérémonie de la remise de la médaille du Travail à l'ELYSEE de 2013 à 2018 et depuis 2019 au Ministère du Travail

2013



2015



2019



2017



FÉDÉRATION REGIONALE DES DÉCORÉS DU TRAVAIL D'ALSACE

ARGENT VERMEIL OR GRAND OR



Vous avez : 20ans 30ans 35ans 40ans
d'ancienneté de travail.

Vous avez droit à l'une des médaille d'honneur du travail !
Nous sommes là pour vous renseigner

Venez nous rejoindre en adhérent à la FRDT (12€ /an)

Meilleurs vœux 2021

Président : Dominique REDOUTÉ 18 Rue du Beaulieu 68990 GALFINGUE
tél 06 08 91 90 03
dominique.redoute55@gmail.com
president.frdt.alsace@gmail.com

Site internet : <http://frdtalsace.com>



**ET SI
C'ÉTAIT
VOUS
QU'ILS
ATTENDAIENT ?**

LE RÉSEAU APA RECRUTE !

Aides à Domicile | Auxiliaires de Vie
Aides-Soignants | Infirmiers
Aides Médico-Psychologiques
Homme ou Femme

03 89 32 78 78
reseau-apa.fr

VOTRE MISSION : PRENDRE SOIN D'EUX, LA NÔTRE, PRENDRE SOIN DE VOUS. REJOIGNEZ-NOUS !

Réseau APA 

La Solidarité en +